

Types d'emplois accessibles

- agent(e) de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux ;
- agent(e) de maintenance multi techniques immobilières ;
- agent(e) polyvalent d'entretien ;
- agent(e) polyvalent du service de maintenance ;
- Factotum ;
- ouvrier(ère) de maintenance polyvalent(e) des bâtiments ;
- ouvrier(ère) qualifié(e) de maintenance dans l'hôtellerie de plein air.

Le métier

L'agent(e) de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Ses missions sont les suivantes :

- Assurer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre ;
- établir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences, sinon faire intervenir une entreprise spécialisée ;
- effectuer la maintenance améliorative courante (aménagement divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

Ce métier s'exerce majoritairement dans les établissements recevant du public (ERP), composés de plusieurs bâtiments en cours d'exploitation, mais également dans des structures multi-services d'aide à la personne. Le travail s'effectue généralement seul ou en binôme, et doit avoir une connaissance des bases techniques et opérationnelles pour réaliser **des interventions de premier niveau dans plusieurs métiers** (carreleur, électricien, peintre, plaquiste, plombier chauffagiste, menuisier, solier, etc.).

Ses activités s'exercent en utilisant un **logiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)**. Cela impacte l'emploi par **l'utilisation d'outils de communication tels que le smartphone, la tablette et le PC**. Il/elle est en relation avec le personnel des différents services de l'établissement, son responsable hiérarchique, les autres collaborateurs, les intervenants extérieurs et les résidents.

Prérequis pour l'entrée en formation

Maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter ; connaissances essentielles des équipements informatiques.

Aptitudes à l'emploi

Habilité manuelle et gestuelle, capacités d'initiatives, sens des responsabilités, qualités relationnelles.

Organisation de la formation

La formation de base délivre les Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) suivants :

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment ;
- assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment ;
- assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

À cette formation, le CMFP rajoute une session Sauveteur Secouriste du Travail et une habilitation électrique (B1/BR).

Qualification délivrée

Titre professionnel Agent de Maintenance des Bâtiments, Niv 3.

Stage de formation professionnelle

D'une durée totale de formation de 875 heures, soit environ 6 mois, ce stage comprend deux périodes pratiques en entreprise de respectivement deux et quatre semaines. **Ces périodes en milieu professionnel civil doivent avoir lieu dans des entreprises proposant des activités en rapport avec les connaissances jusque-là acquises par les stagiaires.** Réalisables sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, ces mises en situation permettent au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.